



*Protection et Avenir
du Patrimoine et de l'Environnement
en Dordogne*



Assemblée Générale Ordinaire

Samedi 15 juin 2024

Association du Quartier Est de Bergerac

*Association Protection et Avenir
du Patrimoine et de l'Environnement en Dordogne*

Au nom de l'Association du Quartier Est de Bergerac et de l'Association Protection et Avenir du Patrimoine et de l'Environnement en Dordogne je vous remercie de votre présence.

L'association de protection de l'environnement est reconnue par l'Etat, elle mène des actions sur l'ensemble du département de la Dordogne depuis son agrément obtenu le 4 janvier 2011, agrément renouvelé par arrêté préfectoral du 12 juin 2014 et du 21 juin 2019. Par courrier du Préfet de la Dordogne Jean-Sébastien LAMONTAGNE, le 15 avril 2024, l'Association a obtenu le renouvellement de son agrément au titre de l'article L 141-1 du Code de l'Environnement dans le cadre départemental pour une durée de cinq ans.

L'Association du Quartier Est de Bergerac a été créée le 14 juillet 2001.

Merci à toutes les adhérentes et à tous les adhérents des deux associations pour leur soutien et leur participation.

Merci aux membres du conseil des deux associations. Depuis juin 2023, nous nous sommes réunis six fois. Les réunions des conseils sont communes. Vous pouvez y assister, vous serez les bienvenus. Contactez-nous pour connaître les dates de réunion.

Merci à la presse écrite. C'est un relai, elle nous aide à faire connaître nos interventions.

Le rapport moral que nous vous présentons rappelle notre participation à des réunions et nos activités : courriers, rencontres sur le terrain, conférences, spectacles. Les comptes de résultats et les bilans sont joints au rapport moral.

Association du Quartier Est de Bergerac – Siret 521 581 256 00018

Association Protection et Avenir du Patrimoine et de l'Environnement en Dordogne – Siret 521 581 504 00011

Association agréée le 04 01 11 au titre de l'article L.141-1 du Code de l'Environnement dans le cadre départemental – Agrément n° 110022

Agrément renouvelé par Arrêté Préfectoral du 12 Juin 2014, par Arrêté Préfectoral du 21 Juin 2019 et par Arrêté préfectoral du 14 avril 2024

2 rue Albert Garrigat 24100 BERGERAC – tél. 05 53 61 86 83 et 06 82 42 05 41 – ngbarberolle@wanadoo.fr

Participation aux commissions régionales, départementales, municipales, autres organismes :

- 1. de l'Association du Quartier Est de Bergerac*
- 2. de l'Association Protection et Avenir du Patrimoine et de l'Environnement en Dordogne*
- 3. des deux Associations*

1 – Association du Quartier Est de Bergerac

- Sous-préfecture, membre de la Commission de Suivi de Site des Entreprises EURENCO-MANUCO-, membre du Bureau par arrêté préfectoral du 28 Mars 2013.

2 - Association Protection et Avenir du Patrimoine et de l'Environnement en Dordogne

- Préfecture de la Dordogne :
 - ◆ Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites
 - ◆ Commission de Suivi de Site de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux à Saint Laurent des Hommes (ISDND)
 - ◆ Commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur
 - ◆ Commission Locale de l'Eau (CLE) dans le cadre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, le SAGE Dordogne Atlantique, le Contrat de Rivière étant clos depuis Mai 2013
 - ◆ Comité départemental de gestion de l'eau
- Sous-préfecture de Bergerac :
 - ◆ Commission de Suivi de Site de l'Entreprise BREZAC ARTIFICES au Fleix et à Monfaucon
 - ◆ Commission de Suivi de Site de l'entreprise POLYREY à Couze
- Conseil départemental de la Dordogne :
 - ◆ Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne (EPIDOR)
 - ◆ Syndicat Départemental des Déchets en Dordogne (SMD3)
 - ◆ Comité de Suivi Environnemental des Travaux de la Déviation de Beynac
- Le Pays du Grand Bergeracois, est devenu La Délégation générale du Grand Bergeracois :
 - ◆ Groupe d'Action Locale (GAL) et Conseil de Développement mutualisés avec la Communauté d'Agglomération du Bergeracois (CAB), règle d'attribution des aides européennes par la région.
 - ◆ Communauté d'Agglomération du Bergeracois, Commission du Site Patrimonial Remarquable
 - ◆ Syndicat de Cohérence Territoriale du Bergeracois (SYCoTEB) en charge de l'élaboration et du suivi du Schéma de Cohérence Territoriale, le ScoT, L'Association est personne publique consultée depuis le 7 Avril 2012.
- Agence de l'Eau Adour Garonne :
 - ◆ Unité Territoriale Dordogne

3 – Association du Quartier Est de Bergerac et Association Protection et Avenir du Patrimoine et de l'Environnement en Dordogne

- Mairie de Bergerac et CAB
 - ◆ Commission Consultative des Services Publics Locaux : à la mairie, stationnement SAGS, crematorium, abattoir, fourrière, guinguette de Pombonne, camping. A la CAB, l'eau potable et l'assainissement avec comme délégué VEOLIA.
 - ◆ La commission extra-municipale du patrimoine arboré

Nos réunions depuis le mois de juin 2023

- * **Commission des Sites et Paysages** à la Préfecture de la Dordogne, en 2023, les 21 juin, 26 septembre, 7 novembre, 12 décembre 2023 et 11 avril 2024,
- * au **Comité départemental de Gestion de l'Eau** (l'étiage) à la Préfecture de la Dordogne les 31 mai, 20 juillet, 2 et 17 août, 12, 14 septembre, et 4 décembre 2023 et 24 mai 2024,
- * à la **Commission départementale de la Dordogne chargée d'établir la liste d'aptitude départementale aux fonctions de commissaire enquêteur** à la Préfecture le 14 décembre 2023,
- * au **Comité de Suivi de Site** à la Sous-préfecture de Bergerac de la plateforme EURENCO/MANUCO le 1^{er} décembre BREZAC ARTIFICE et POLYREY le 23 novembre 2023,
- * **Commission Consultative des Services Publics Locaux** au Conseil Départemental à Périgueux le 21 septembre 2023 et le 4 avril 2024,
- * **Comité de suivi environnemental des travaux de démolition du contournement de Beynac**, réunions publiques organisées par le Conseil Départemental à Périgueux les 19 septembre et 21 novembre et 18 décembre 2023 ; atelier n° 3 organisé par les garants de la Commission Nationale de Débat Public les 2 et 26 octobre 2023 sur la concertation préalable concernant la boucle multimodale (nouveau projet présenté à Vézac le 18 octobre)
- * **Conseil de développement du Grand Bergeracois (CODEV)** dont le but est l'obtention de fonds européens à la CAB, les 13 juin 2023 (changement climatique et aménagement du territoire), 11 décembre 2023 (5 thèmes : l'eau, le végétal, l'urbanisme et la construction, l'énergie, la sensibilisation et la pédagogie), 19 février (point sur les nominations titulaires et suppléants, mise en place des groupes agriculture/alimentation et santé), 18 avril 2024,
- * **Commission du Groupe d'Action Locale (GAL) du Grand Bergeracois à Creysse**, mise en place de cette commission le 2 mai 2024, réunion le 24 mai 2024
- * **EPIDOR - Commission Locale de l'Eau du SAGE Dordogne Atlantique** (schéma d'aménagement et de gestion de l'eau) les 27 juin 2023 et 30 avril 2024,
- * **réunions UNICEM/EPIDOR** à Touvre, « carrières centrales BTP », le 30 novembre et le 14 novembre 2023 à Vélignes, « exploitation des carrières en milieu alluvial »
- * **Commission Consultative des Services Publics Locaux** à la mairie de Bergerac le 16 juin 2024 (stationnement, camping, guinguette, fourrière, abattoir, crematorium), à celle de la CAB le 11 décembre 2023 : création d'un Etablissement Industriel et Commercial (EPIC) pour la gestion du quai Cyrano,
- * **Commission de suivi de site de stockage des déchets non-dangereux exploité par le SMD3** à Baneuil le 7 juin 2024,
- * réunion **d'information concernant la future implantation des points d'apport volontaire (PAV)** pour le ramassage des déchets, réunion le 8 février 2024 SMD3 Marlène CASTANG/Jonathan PRIOLEAUD au gymnase de l'Alba
- * **Commission extramunicipale du patrimoine arboré** à la mairie de Bergerac le 24 mai 2023,
- * **Forum des associations** le 3 septembre 2023,
- * **Vœux des associations** le 20 janvier 2024.

Relations des Associations

Nous sommes adhérents de :

Association LITHOS aux Eyzies (Education populaire dans les domaines archéologique, minéralogique, paléontologique, préhistorique, historique, étude du milieu et de l'environnement)
La SERPE Société d'Etudes et de Recherche Préhistoriques Les Eyzies
Association TERRE DE MONTAIGNE (défense de l'environnement et conservation du patrimoine) St Seurin de Prat
Association EAUX & RIVIERES DE BRETAGNE
Association GROUPE NATIONAL DE SURVEILLANCE DES ARBRES (GNSA)
TERRE DE LIENS
partenariat avec l'Association PAYSAGES DE FRANCE.

Courriers

* 2 avril 2024 - courrier au Préfet pour alerter « sur l'état d'insalubrité », « la dangerosité liées essentiellement à un défaut d'entretien par les autorités de tutelle » (la CAB) de l'aire des Gens du Voyage
- courrier pour alerter le Préfet sur le manque d'entretien de la ville de Bergerac (voirie, ruisseaux, points d'apport des déchets, logements insalubres en centre ville)

* 9 avril 2024 : courrier au Préfet pour demander « une évaluation environnementale et une étude d'impact et peut être une enquête publique » sur le projet d'EPIDOR dans le cadre du programme LIFE subventionné par des fonds européens : extraction par dragage mécanique de sédiments en amont du barrage de Mauzac, transfert sur une barge puis transfert de galets (400 poids lourds) vers deux frayères à Mouleydier et Nebouts ... coût du projet 800 000 € ... inutile semble-t-il en raison du projet « Rivière d'eaux vives » au niveau du barrage de Bergerac.

*17 juillet 2023 : courrier à la CAB et au Commissaire enquêteur concernant l'enquête publique sur le Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI), période 2024/2025 (conseils de l'association « Paysages de France).

Animations culturelles et conférences, visites, sorties

* 27 avril 2024 : présentation à l'Orangerie de l'AGATE ROUGE, le nouveau conte de Daniel CHAVAROCHE

* projet de pièce de théâtre BARI DAÏ par la famille tsigane Hognon, le DJUNGALO TEATRO, le 29 juin : annulation pour incertitude sur le nombre de participants et faiblesse de notre trésorerie.

* 7 octobre 2023 : Jean-Luc SALANAVE, Le Virus antinucléaire

* 21 octobre : Bernard de JESO, Les désordres météorologiques à la veille de la révolution française

* 21 septembre 2023 : visite du Centre d'enfouissement des déchets ultimes à Saint Laurent des Hommes

* 29 septembre 2023 : visite de la Centrale nucléaire du Blayais

* 12 octobre 2023 : visite du Centre de tri La Rampinsolle à Coulounieix Chamiers

Conclusion

Lors des vœux du 20 janvier 2024 nous avons rappelé les insatisfactions qui perdurent depuis des années. Par exemple, les trottoirs de la ville insatisfaisants, la voirie souvent défoncée ... (la CAB cette année a programmé quelques réfections) ..., l'insécurité (voir le foyer associatif CHARPACK pas encore inauguré et déjà gravement dégradé ...) ... toujours pas de vidéosurveillance, donc pas de coupables ... une ville mal entretenue, des déchets qui traînent en différents points ... des taxes locales particulièrement élevées ... le prix du stationnement élevé (beaucoup plus qu'à Périgueux), limitations de vitesse, multiplication des sens interdits soit des trajets allongés (encore plus de pollution ...) autos, vélos, tous à la même vitesse et plus de pollution par une auto à petite vitesse, Ces points rappelés au cours de la réunion de quartier du maire à l'Est, en vain ... tout empire.

Les familles, les personnes âgées quand c'est possible quittent Bergerac pour les communes voisines.

Quant aux travaux, ceux du marché couvert et de la place de la Bardonnie ont pris des retards et des surcoûts (au total à ce jour, plus de 4,5 millions d'euros), ceux du Crédit agricole 2n3 millions d'euros ... à ce jour, sans compter la participation de la ville à la construction du Centre évènementiel par la CAB (total plus de 15 millions d'euros). D'autres investissements envisagés le Centre de la photo à l'ancienne école Romain Rolland, 1,3 millions d'euros, l'aménagement d'un terrain de pétanque sur l'ancienne piscine municipale (0,7 millions d'euros), des travaux au centre social Jean Moulin (1,23 millions d'euros), à la Résidence Montesquieu (2,4 millions d'euros) ... c'est louable l'investissement mais pas au détriment du cadre de vie quotidien des habitants et de la charge financière pour la ville déjà bien endettée (plus de 32 millions d'euros), beaucoup plus que la moyenne des communes équivalentes au niveau national.

De l'espoir pour l'avenir ? Une sentence des Shadok :

*« Ce n'est pas impossible que ce soit une possibilité.
Il est fort possible aussi que ce soit une impossibilité »*